

## Demande d'électeur absent

### Qui est électeur absent?

Tout électeur autorisé qui n'est pas en mesure de voter le jour de l'élection ou l'un des jours de vote par anticipation.

**Électeur autorisé** – Pour voter lors de l'élection partielle dans la circonscription de Kindersley, vous devez :

- ☞ être citoyen canadien le jour de l'élection au plus tard, ou être un sujet britannique autorisé à voter depuis le 23 juin 1971;
- ☞ être âgé d'au moins 18 ans;
- ☞ être résident de la Saskatchewan depuis au moins six mois avant le jour du déclenchement de l'élection;
- ☞ être un résident habituel de la circonscription le jour du déclenchement de l'élection.

**Résidence habituelle** – En vertu de l'article 18 de *The Election Act* (1996), on entend par « résidence habituelle » le lieu où l'électeur a établi sa résidence, où il compte retourner lorsqu'il s'absente.

### Où puis-je présenter une demande?

Un électeur autorisé peut présenter une demande de bulletin de vote d'un électeur absent dès que ladite demande est disponible, mais **huit jours avant le jour de l'élection au plus tard**. Vous pouvez présenter une demande directement auprès du directeur de scrutin de la circonscription de votre résidence habituelle ou auprès du directeur général des élections.

Les adresses des bureaux des directeurs de scrutin seront divulguées dans tous les journaux locaux et affichées sur le site Web d'Elections Saskatchewan ([www.elections.sk.ca](http://www.elections.sk.ca)) une fois les décrets de convocation déposés. Si vous présentez une demande avant le dépôt des décrets de convocation, veuillez envoyer votre demande par courrier, courriel ou télécopieur aux coordonnées ci-dessous :

Courrier :	Courriel :
<b>Elections Saskatchewan</b>	<b>absenteeballots@elections.sk.ca</b>
<b>#301-3303 Hillsdale Street</b>	Télécopieur sans frais :
<b>Regina, SK S4S 6W9</b>	<b>1-866-678-4052</b>

La loi établit que nous pouvons envoyer la trousse de bulletin de vote d'un électeur absent dès l'émission du décret de convocation des électeurs. Votre trousse de bulletin de vote d'un électeur absent vous sera donc envoyée au début du mois de mars.

### Comment un électeur absent vote-t-il?

Après avoir reçu sa trousse de bulletin de vote d'un électeur absent par la poste, l'électeur absent inscrit à la main le nom ou l'appartenance politique du candidat pour lequel il souhaite voter dans l'espace en blanc sur le bulletin de vote fourni. Il renvoie ensuite le bulletin rempli au bureau du directeur de scrutin de sa circonscription, où il sera conservé jusqu'au dépouillement.

On utilise plusieurs enveloppes pour garantir le secret du vote. Une déclaration attestant que l'électeur est autorisé à voter, qu'il n'a pas voté et qu'il ne votera pas une deuxième fois accompagne les enveloppes.

**Si vous ne connaissez pas le nom de votre circonscription de résidence, veuillez consulter le site Web d'Elections Saskatchewan à l'adresse [www.elections.sk.ca](http://www.elections.sk.ca).**

### Présentation de la demande

Le formulaire de demande comporte trois parties. Il faut toutes les remplir.

**Partie I** partie relative à la demande. Le demandeur doit y inscrire son nom, son adresse de résidence habituelle et son adresse postale (si elle est différente de son adresse de résidence habituelle).

**Partie II** indique l'adresse à laquelle la trousse de bulletin de vote d'un électeur absent doit être envoyée, si elle est différente de l'adresse figurant à la partie I.

**Partie III** déclaration de l'électeur qui confirme qu'il est autorisé à voter.

## IMPORTANT

**Votre demande ne sera pas traitée si elle n'est pas accompagnée d'une copie de vos pièces d'identité**

**Reportez-vous au verso de cette page pour obtenir une liste des pièces d'identité admissibles.**

### Date limite

Le directeur de scrutin ou le directeur général des élections doit recevoir votre demande remplie et une copie de vos pièces d'identité **au plus tard huit jours avant le jour de l'élection**.

Il est également possible de transmettre une demande d'électeur absent et une déclaration par télécopieur ou par d'autres méthodes de transmission électronique si la signature est représentée de façon graphique.

# Exigences en matière d'identification et coordonnées

## Deux choix s'offrent à vous :

**Vous devez** joindre une copie d'une pièce d'identité originale sur laquelle figurent votre photo, votre nom et votre adresse de résidence. Cette pièce d'identité doit avoir été émise par un organisme gouvernemental.

OU

**Vous devez** joindre les photocopies de deux pièces d'identité admissibles originales. Votre nom doit figurer sur les deux pièces d'identité et votre adresse doit figurer sur l'une d'elles.

## Choix acceptables de pièces

L'adresse figurant sur vos pièces d'identité doit correspondre à celle que vous avez indiquée comme adresse de résidence habituelle sur la demande.

Preuve d'identité	Preuve de résidence
Certificat de naissance	Formulaire d'admission (refuge, résidence pour étudiants, résidence pour personnes âgées)
Pièce d'identité de l'Agence des services frontaliers du Canada	Attestation de résidence
Carte de donneur de la Société canadienne du sang	État de compte bancaire
Carte d'identité des Forces canadiennes	Formule de chèque sur laquelle figure le nom de l'électeur
Passeport canadien	Certificat de titre
Carte d'identité de l'ACSTA	Chèque (gouvernement, municipalité, division scolaire, membre d'une bande)
Carte de citoyenneté délivrée par CIC	Relevé de carte de crédit
Carte de l'INCA	Relevé d'assurance récolte Document de procédure
Carte de crédit	Chèque de paye d'un employeur
Carte de débit	Relevé de prestations du gouvernement (assurance emploi, Sécurité de la vieillesse, aide sociale, mesures de soutien aux personnes handicapées, Prestation fiscale pour enfants, indemnisation des accidentés du travail)
Permis de conduire (Saskatchewan)	Avis de cotisation d'impôt sur le revenu
Permis d'arme à feu	Police d'assurance
Permis de pêche, de piégeage ou de chasse	Lettre d'autorisation délivrée par l'autorité responsable d'une bande des Premières Nations
Carte d'employé du gouvernement	Attestation de séjour (refuge, résidence pour étudiants, résidence pour personnes âgées)
Carte d'assurance maladie (Saskatchewan)	État de compte de prêt hypothécaire ou bail d'habitation
Bracelet d'identité délivré par un hôpital	État des prestations d'un régime de retraite
Certificat de statut d'Indien	Courrier d'un établissement postsecondaire
Carte de Métis	Avis de cotisation de l'impôt foncier
Carte de la Sécurité de la vieillesse	Lettre d'un tuteur public
Autre carte d'identité (gouvernement, municipalité, division scolaire, membre d'une bande)	Facture d'un service public (téléphone, électricité, télévision par câble)
Permis pour embarcations de plaisance	Immatriculation du véhicule
Carte de libéré conditionnel	Carte d'information de l'électeur délivrée par une municipalité de la Saskatchewan
Passeport d'un pays étranger	
Carte d'opérateur radio	
Carte d'assurance sociale	
Carte d'étudiant délivrée par un établissement postsecondaire	
Carte de syndicat	
Carte de santé d'Anciens Combattants	
Carte d'information de l'électeur	
Certificat faunique	



**Elections Saskatchewan**  
#301-3303 Hillsdale St  
Regina, SK S4S 6W9

Téléphone : 306 787 4000 (appels à frais virés acceptés)  
Téléphone sans frais : 1 877 958 8683 (Canada et É. U.)  
Télécopieur : 306 787 4052  
Télécopieur sans frais : 1 866 678 4052 (Canada et É. U.)  
Site Web : [www.elections.sk.ca](http://www.elections.sk.ca)  
Courriel : [absenteeballots@elections.sk.ca](mailto:absenteeballots@elections.sk.ca)

Le présent document peut être recopié à la main ou photocopié.

Le présent formulaire est également disponible à l'adresse [www.elections.sk.ca](http://www.elections.sk.ca)

# Demande d'électeur absent

À l'attention de : Directeur de scrutin, circonscription de **Kindersley**

## Partie I Demande

Par la présente, je demande l'autorisation de voter à l'élection prévue, conformément aux articles 86 à 89 inclus de *The Election Act (1996)*.

Prénom (p. ex., Marie) \_\_\_\_\_ Second prénom ou initiales (p. ex., Alice ou A) \_\_\_\_\_ Nom (p. ex., Gagnon) \_\_\_\_\_

Sexe \_\_\_\_\_ Date de naissance (jj/mm/aaaa) [p. ex., 23/12/1960] \_\_\_\_\_ Profession (p. ex., ouvrier) \_\_\_\_\_

### Adresse de résidence habituelle (à la date d'émission du décret de convocation des électeurs)

Numéro et rue (p. ex., 123 Main Street) \_\_\_\_\_ Appartement (p. ex., Apt. 4 ou Unit 4) \_\_\_\_\_ ou désignation cadastrale (p. ex., NE 20 16 10 W3M) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_, Saskatchewan \_\_\_\_\_ Code postal (p. ex., S6H 7C4) \_\_\_\_\_

Ville ou village (p. ex., Moose Jaw) \_\_\_\_\_

Téléphone : ( ) \_\_\_\_\_ / Professionnel : ( ) \_\_\_\_\_ / Cellulaire : ( ) \_\_\_\_\_

Télécopieur : ( ) \_\_\_\_\_ / Adresse courriel : \_\_\_\_\_

### Adresse postale (si elle est différente de l'adresse de résidence habituelle indiquée ci-dessus)

Numéro et rue ou case postale (p. ex., 123 Main Street ou P.O. Box 123) \_\_\_\_\_ Appartement (p. ex., Apt. 4 ou Unit 4) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_, Saskatchewan \_\_\_\_\_ Code postal (p. ex., S6H 4N8) \_\_\_\_\_

Ville ou village (p. ex., Moose Jaw) \_\_\_\_\_

## Partie II Adresse temporaire

(à laquelle la trousse de bulletin de vote d'un électeur absent doit être envoyée, si elle est différente de l'adresse indiquée ci-dessus)

Numéro et rue (p. ex., 123 Main Street) \_\_\_\_\_ Appartement (p. ex., Apt. 4 ou Unit 4) \_\_\_\_\_ Ville ou village (p. ex., Phoenix) \_\_\_\_\_

Province/état (p. ex., Arizona) \_\_\_\_\_ Pays (p. ex., É.U.) \_\_\_\_\_ Code postal (p. ex., 90210) \_\_\_\_\_

Téléphone : ( ) \_\_\_\_\_ / Professionnel : ( ) \_\_\_\_\_ / Cellulaire : ( ) \_\_\_\_\_

Télécopieur : ( ) \_\_\_\_\_ / Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Date à laquelle vous avez quitté la Saskatchewan : \_\_\_\_\_ Date à laquelle vous retournez : \_\_\_\_\_  
(jj/mm/aaaa) [p. ex., 23/10/2011] (jj/mm/aaaa) [p. ex., 20/11/2011]

## Partie III Déclaration de l'électeur

- J'ai 18 ans révolus ou j'aurai 18 ans révolus le jour de l'élection au plus tard.
- Je suis citoyen canadien ou sujet britannique autorisé à voter depuis le 23 juin 1971.
- J'ai résidé habituellement en Saskatchewan pendant au moins six mois immédiatement avant la date d'émission du décret de convocation des électeurs.
- Je résidais habituellement dans la circonscription susmentionnée à la date d'émission du décret de convocation des électeurs.
- Je ne suis pas privé du droit de vote dans le cadre de cette élection conformément à l'article 17 de *The Election Act (1996)*.
- Je ne suis pas en mesure de voter par anticipation ou le jour de l'élection dans la circonscription de ma résidence habituelle.
- Je n'ai pas encore voté dans le cadre de cette élection.

Je comprends qu'en vertu des dispositions visant les électeurs absents, je serai réputé avoir voté si l'on m'envoie une trousse de bulletin de vote d'un électeur absent. Je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment et en vertu de la *Loi sur la preuve au Canada*.

Signature du demandeur/de l'électeur \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_